

EXTRAIT DE REGLEMENT LEAFLET

« Jeu concours Hunger Games »

La société M6 WEB, S.A.S au capital de 740.232 €, dont le siège social est situé 89, avenue Charles de Gaulle, 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 414 549 469, organise un jeu-concours internet «**Jeu concours Hunger Games**», gratuit et sans obligation d'achat, accessible sur le site internet « <http://hungergames.m6mobile.fr/jeu-Eye-Master.html> » **du 19 Novembre 2015 à 10H au 06 Janvier 2016 à 00h**, réservé à toute personne physique âgée de **13 (treize) ans minimum** et résidant légalement en France métropolitaine.

Les participants devront correctement s'inscrire au jeu concours et trouver les sept différences sur chaque photo proposée.

Dans la semaine suivant la fin du jeu-concours, **51 (cinquante et un) gagnants** au total seront tirés au sort, parmi les participants ayant fait les 100 plus gros scores et ayant correctement rempli le formulaire, selon les modalités suivantes :

- **Le 1 (premier) gagnant** tiré au sort remportera **1 (un) voyage à New York pour 2 personnes 5 jours/4 nuits en hôtel 4 étoiles**, d'une valeur commerciale unitaire de **2100 € TTC (deux mille et cent euros Toutes Taxes Comprises)**
- **Les 25 (vingt-cinq) gagnants** suivants remporteront chacun **un (1) coffret DVD Hunger Games (3 premiers volets)**, d'une valeur commerciale unitaire de **25 € TTC (vingt-cinq euros Toutes Taxes Comprises)** soit une valeur commerciale globale par dotation de **625 € TTC (six cent vingt-cinq euros Toutes Taxes Comprises)**.
- **Les 25 (vingt-cinq) gagnants** suivants remporteront chacun **un (1) DVD Hunger Games : La révolte - Partie 1**, d'une valeur commerciale unitaire de **18 € TTC (dix-huit euros Toutes Taxes Comprises)** soit une valeur commerciale globale par dotation de **450 € TTC (quatre cent cinquante euros Toutes Taxes Comprises)**.

Les gagnants seront informés de leur gain par email et les invitations se feront sur liste nominative / seront envoyées par voie postale.

Les gagnants devront être munis d'une pièce d'identité, en cours de validité, qui pourra leur être demandée lors de leur arrivée à la salle où a lieu l'évènement.

Dans le cas où le gagnant serait mineur, il devra impérativement être accompagné pendant ledit évènement par une personne détenant l'autorité parentale sur lui.

Tous les frais de transport, notamment entre le domicile du gagnant et le lieu de l'évènement, de restauration, d'hébergement le cas échéant, d'assurance et de dépenses personnelles restent à la charge exclusive des gagnants.

Le règlement du présent jeu-concours, déposé chez **Maître Frédéric Nadjar**, Huissier de justice (164, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE), peut être consulté sur m6mobile.fr, à l'adresse URL <http://m6mobile.fr>.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, tout participant dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse du jeu : **M6 WEB / Jeu-concours Internet «Jeu concours Hunger Games»** , 89, avenue Charles de Gaulle, 92575 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.